



UN HABITAT

STATE OF THE WORLD'S CITIES 2010/2011

BRIDGING THE URBAN DIVIDE



RÉDUIRE LA FRACTURE URBAINE : POUR DES VILLES INCLUSIVES

En analysant la fracture urbaine, ONU-Habitat constate que certaines villes sont plus équitables que d'autres et sont plus à même de fournir à leurs résidents un accès à des logements adéquats et à des services de base abordables.

L'examen des **coefficients de revenu** indiqués dans le rapport d'ONU-Habitat *L'État des villes dans le monde 2010-2011 : réduire la fracture urbaine* montre qu'avec un coefficient de Gini de seulement 0,22 en 2003, Beijing est la ville du monde où l'égalité est la mieux respectée. Elle est suivie de Benxi (0,29) et de plusieurs autres villes chinoises dont Shanghai, Baoji et Xian, qui possèdent toutes des coefficients de Gini inférieurs à 0,37. Plusieurs villes de Jordanie dont Amman, Jerash, Ajloun, Irbid, Zarqa, Mafraq, Balga et Madaba, ont également des inégalités de revenu faibles, le coefficient de Gini y étant compris entre 0,31 et 0,35. C'est également le cas pour Hanoi au Viet Nam et pour Caracas au Venezuela, leur coefficient de Gini étant inférieur à 0,39.

En outre, des villes comme Jakarta (Indonésie), Chittagong, Dhaka, Khulna (Bangladesh), Lomé (Togo), Freetown (Sierra Leone), Dar-es-Salaam (Tanzanie), Phnom Penh (Cambodge), Bissau (Guinée-Bissau) et Dakar (Sénégal) sont les villes les plus égalitaires des pays en voie de développement, comme le montre le coefficient de Gini mesuré sur la consommation (compris entre 0,27 et 0,37), le zéro correspondant à une égalité parfaite et le 1 à l'inégalité absolue.

Mais le rapport met en garde qu'au vu des indicateurs sociaux, dans de nombreuses villes de pays en développement cette égalité peut souvent signifier « tout aussi pauvres ». À Dhaka et à Chittagong, le coefficient de Gini calculé sur la consommation est respectivement de 0,29 et 0,31 – mais au niveau national, le taux de mortalité est de 97 pour 1 000 pour les enfants de moins de 5 ans en milieu urbain et jusqu'à 130 pour 1 000 chez les plus démunis vivant dans les bidonvilles. À Dakar, une ville avec une inégalité relativement faible en termes de consommation (0,37), le taux d'alphabétisation parmi les femmes était de 63 % en 2000 contre 90 % pour les hommes; le taux d'alphabétisation s'élève à 0,7 si l'on combine les deux chiffres, mais cela reflète surtout une grande disparité entre les sexes. De même, à Jakarta et à Dar-es-Salaam, le taux global d'alphabétisation pour les femmes se situe autour de 94 %, mais dans les bidonvilles et les zones les plus défavorisées, ce taux chute respectivement à 63 % et à 50 %.

L'échantillon d'ONU-Habitat des villes « tout aussi pauvres » montre que la croissance économique se fait à des rythmes différents. Certaines connaissent une croissance rapide, d'autres lente. Durant leur croissance, les villes doivent cependant veiller à ce que tout progrès s'accompagne d'une répartition plus équitable de la consommation. Elles doivent également augmenter les chances économiques et sociales pour les femmes pauvres, et pour les autres groupes vulnérables, à travers un processus de réduction de la pauvreté sociale systémique, et ce pour permettre à certains segments de la société de profiter des avantages qu'offre une ville égalitaire.

COMMENT INSTAURER L'ÉGALITÉ

Sur la base de ces données, les auteurs du rapport affirment que les autorités municipales doivent maintenir des politiques « d'inclusion » pour réduire les inégalités **sociales, économiques, politiques et culturelles** flagrantes qui divisent les résidents dans de nombreuses villes des pays en développement.

Une ville équitable est une ville qui offre à tous ses résidents les opportunités et le soutien qui permettent de se développer pleinement et d'accéder à un logement décent, aux transports, à l'éducation, aux loisirs, à la communication, à l'emploi et à la justice, ainsi qu'à la libre expression culturelle et religieuse.

Dans une ville équitable, les résidents participent à la prise des décisions concernant aussi bien la politique que la vie quotidienne. Une telle participation donne un sentiment d'appartenance, une identité, et garantit à tous une part des bénéfices du développement urbain.

Les villes qui veulent concevoir et réaliser le projet de devenir inclusives ne peuvent réussir que si elles comprennent parfaitement comment les facteurs **sociaux, économiques, politiques et culturels** peuvent, ensemble, être mieux intégrés dans la vie quotidienne du public. En effet, les opportunités économiques, s'ajoutant aux autres formes de droits politiques, sociaux et culturels, sont le moyen de renforcer le capital social des pays en développement. Par

conséquent, pour être inclusives, les villes doivent procéder à des examens approfondis de leurs systèmes, structures et institutions, dans le but d'améliorer les processus qui pourraient mener à des changements institutionnels véritables.

VERS LES POLITIQUES INCLUSIVES

Une forme de changement véritable pour les autorités locales consiste à coordonner efficacement leur action avec celle des autorités centrales, étatiques ou provinciales. Les politiques d'inclusion pour les villes devraient se concentrer davantage sur les aspects qui pourraient être intégrés dans les pratiques municipales officielles, à savoir l'économie informelle, le capital social et les arrangements institutionnels informels, y compris pour la fourniture du sol urbain et de logements abordables. Pour que les dimensions sociales, économiques, politiques et culturelles de l'égalité se réalisent, elles doivent alors être acceptées comme des droits pour le peuple. Les villes doivent se doter d'une vision qui intègre tout le monde, avancer des plans et mettre en œuvre des mécanismes, avec le suivi approprié afin qu'ils puissent être révisés si nécessaire, et mettre en place de nouvelles institutions, ou améliorer et renforcer celles qui existent déjà, pour qu'elles soient équitables, responsables et efficaces. Si elles sont atteintes, ces exigences garantiront que la ville offre un cadre qui intègre les aspirations, les libertés et les droits de ses résidents.

Le « droit à la ville » intègre les quatre dimensions de l'égalité qui, lorsqu'elles sont combinées, garantissent l'équité. Ce droit signifie que, pour obtenir les meilleurs résultats dans la réduction de la fracture urbaine, les municipalités doivent veiller à donner la même importance à la gouvernance, la planification, la gestion et la mise en œuvre des quatre dimensions de l'égalité.

L'exercice du droit à la ville doit être ancré sur la reconnaissance universelle des principes qui fondent les droits de l'homme tels que la non-discrimination, l'indivisibilité, l'égalité entre les sexes, l'épanouissement, le respect des droits acquis, la subsidiarité, la solidarité et la coopération.

DU PLAN À LA RÉALITÉ

Les experts locaux qui ont participé à l'analyse politique d'ONU-Habitat de 2009 concernant la ville inclusive ont convenu que, pour favoriser l'inclusion dans leurs villes, les autorités municipales devaient également préciser les conditions qui rendraient effectifs tous les droits établis.

L'analyse des politiques urbaines d'ONU-Habitat identifie cinq étapes essentielles pour une ville inclusive :

- Évaluer le passé et mesurer les progrès accomplis
- Mettre en place des institutions nouvelles et plus efficaces, ou renforcer celles qui existent déjà, en fonction des besoins
- Établir de nouveaux liens et des alliances entre les institutions à tous les niveaux
- Se doter d'une vision globale à long terme pour promouvoir l'équité
- Assurer une redistribution équitable des opportunités

Réduire la fracture urbaine est un engagement permanent des dirigeants qui se succèdent à la tête des villes mais aussi des mouvements sociaux, des syndicats, des entreprises et du grand public, pour permettre la mise en œuvre de mesures concrètes afin que la ville devienne, avec le temps, plus inclusive.

DÉFINITION DE L'ÉQUITÉ SOCIALE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET CULTURELLE

- **Équité sociale** : une ville socialement inclusive offre à tous ses résidents, sans distinction de race, d'ethnie, de sexe ou de statut socio-économique, un logement adéquat, des services de base convenables, l'égalité d'accès aux équipements sociaux, des opportunités et d'autres services publics essentiels au bien-être de tous
- **Équité économique** : une ville économiquement équitable offre à ses résidents des possibilités égales pour créer leur entreprise et pour accéder à un emploi, et elle promeut également des politiques économiques favorables aux plus pauvres
- **Équité politique** : une ville politiquement inclusive défend les droits et libertés des citoyens, favorise la participation à la vie sociale et politique afin que les décideurs puissent prendre des décisions plus informées et d'une manière démocratique
- **Équité culturelle** : une ville équitable culturellement favorise l'intégration sociale et célèbre la diversité. Elle valorise les droits culturels de tous les segments de la société, encourage les arts et protège son patrimoine